

REVUE ÉLECTRONIQUE SEMESTRIELLE



Revue

Infundibulum-scientific

Revue Scientifique des Langues,
Lettres, Civilisations, Sciences sociales
et Humaines

Numéro 6

Mars 2024

ISSN: 2789-1666



Domaines

Langues, Lettres, Civilisation, Sciences Sociales et Humaines

Éditeur: département d'Espagnol de l'UFR Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara

INDEXATIONS



<http://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12709>



<https://aurehal.archivouverte.fr/journal.read/id/411675>



<https://www.entrevues.org/revues/infundibulum-scientific/>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15267/Infundibulum-Scientific//reseau->



À propos de

La notion de science fait penser indubitablement à plusieurs disciplines. En ce sens, nous disons science de la vie, science du langage, science historique, science économique, etc. Ces différents types de sciences que nous énumérons ne constituent pas des éléments compacts, indissociables. En effet, la Science est un conglomérat de ce que nous pouvons qualifier de sous-sciences ou branches qui, mises ensemble, forment l'élément global qui n'a qu'une seule visée : La Connaissance.

La Revue *Infundibulum Scientific* n'est rien d'autre que ce vecteur Sciences-Connaissance. Elle se veut un carrefour, un croisement de plusieurs disciplines. Notre revue *Infundibulum* ou **Entonnoir** a pour objectif, de diffuser la quintessence des travaux des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs de tous horizons, issus des langues, des lettres, des sciences humaines et sciences sociales.

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : **Dr. PALE Miré Germain (Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara)**

Rédacteur en chef : **Dr. DJORO Amon Catherine Épse KOMENAN (Maître de Conférences)**

Secrétaire de rédaction : **Dr. YAO Kouamé Francis (Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara)**

Webmaster et Chargé de politiques de diffusion : **Dr. KONE Odanhan Moussa (Université Alassane Ouattara)**

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président

Prof. KOUI Théophile, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

Membres

Prof. ADJA Kouassi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. TRO Deho Roger, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Dr. ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences – Université Alassane Ouattara

Dr. GATTA née BONY Tanoa Marie Chantale (Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny)

COMITÉ DE LECTURE

Prof. DESPAGNE BROXNER Colette Ilse, Professeur des Universités, Université Autonome de Puebla (Mexique)

Prof. DIAZ NARBONA Inmaculada, Professeur des Universités, Université de Cadix (Espagne)

Prof. EKOU Williams Jacob, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

Prof. ORTEGA MARTIN José Luis, Professeur des Universités, Université de Grenade (Espagne)

Prof. RENOUPREZ Martine, Professeur des Universités, Université de Cadix (Espagne)

Prof. VÁZQUEZ AHUMADA Andrea, Professeur des Universités, Université Autonome de Puebla (Mexique)

Dr. AGOSSAVI Simplicie, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi

Dr. AHOULI Akila, Maître de Conférences, Université de Lomé

Dr. KANGA Konan Arsène, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr. KOFFI Ehouman René, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr. KOUA Kadio Pascal, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

Dr. OVONO Ébè Marthurin, Maître de Conférences, Université Omar Bongo, Gabon

Dr. OULAÏ Jean-Claude, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr. SEKONGO Gossouhon, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr. TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr. YAO Jean-Arsène, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

Dr. YAO Koffi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

Dr. MEDENOU Cossi Basile, Maître de Conférences, Université d'Abomey Calavi

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. KOUI Théophile, Professeur des Universités, (Université Félix Houphouët-Boigny)

Dr. AMENYAH SARR Efua Irène, Maître de Conférences, Université Gaston Berger (Sénégal)

Dr. BOHOSSOU N'guessan Séraphin, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. DJANDUE BI Drombé, Maître de Conférences, (Université Félix Houphouët-Boigny)

Dr. DJOKE Bodjé Théophile, Maître de Conférences, (Université Félix Houphouët-Boigny)

Dr. DOHO Bi Tchan André, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. GATTA née TANOVA Boni Marie Chantal, Maître de Conférences, (Université Félix Houphouët-Boigny)

Dr. HOUSSOU Dehouegnon Roméo Dorgelès, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. KARIDJATOU Diallo, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. KOUADIO Djoko Luis Stéphane, Maître de Conférences, (Université Félix Houphouët-Boigny)

Dr. KOUADIO Yao Christian, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. N'DRE Charles Désiré, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. N'DRI Paul Amon, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. PALÉ Miré Germain, Maître de Conférences, (Université Alassane Ouattara)

Dr. BISSIELO Gaël Samson, Maître-Assistant, (Université Omar Bongo, Gabon)
Dr. COULIBALY Mamadou, Maître-Assistant, (Université Alassane Ouattara)
Dr. KOFFI Konan Hervé, Maître-Assistant, (Université Alassane Ouattara)
Dr. N'GUESSAN Kouadio Lambert, Maître-Assistant, (Université Alassane Ouattara)
Dr. SAKOUM Bonzallé Hervé, Maître-Assistant, (Université Alassane Ouattara)

NORMES DE RÉDACTION

La Revue *Infundibulum Scientific* accepte les contributions originales des “Lettres, Langues, Civilisations, des Sciences Sociales et Humaines”, ou tout autre domaine proche.

Formatage

Les contributions à envoyer en fichier Word à la Revue *Infundibulum Scientific* doivent être comprises entre 10 et 18 pages. Le texte doit être justifié, en police Arno Pro, taille de police : 12, interligne : 1,5 et pour la marge : 2,5 cm (Gauche-Droite, Haut-Bas).

Langues de publication

Espagnol, Français, Allemand ou Anglais.

Citations

Les citations de moins de quatre lignes sont présentées entre guillemets dans le texte. Lorsque la citation est supérieure ou égale à quatre lignes, il faut aller à la ligne pour l'insérer (interligne 1) en retrait de 1 cm, taille : 11.

Les citations dans une langue autre que celle de l'écriture sont traduites et intégrées au texte. Le texte d'origine devra être indiqué en note de bas de page, précédé de la mention : **Texte d'origine**.

Les notes de bas de pages sont exclusivement réservées aux citations traduites et aux notes explicatives.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, de la façon suivante :

– (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur, année de publication, virgule, pages citées précédées de la lettre p suivie d'un espace avant le chiffre).

Exemple : (M. G. Palé, 2019, p. 7) ou pour Palé (2019, p. 7).

Les parties supprimées d'une citation ainsi que toute intervention dans une citation sont indiquées par des crochets droits [...].

Structure de l'article scientifique

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, en espagnol et en anglais [250 mots maximum], Mots clés [entre 5 et 7 mots maximum], (chaque résumé est précédé d'un titre) sur la première page.

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie, Annexes si nécessaire.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé dans la langue d'écriture, en espagnol et en anglais [250 mots maximum], Mots clés [entre 5 et 7 mots maximum], (chaque résumé est précédé d'un titre), Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie, Annexes si nécessaire.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations).

La pagination en chiffre arabe apparaît en bas de page et centrée.

Bibliographie

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM, Prénom (s) de l'auteur. Année de publication. Zone titre. Lieu de publication : Zone Éditeur. Position de l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Exemples :

Pour un livre : SARTRE Jean Paul (1948). *Qu'est-ce que la littérature?* Gallimard : Paris.

Pour un article : KONAN Koffi Syntor (2019). « Violence et déchéance existentielles dans Nada de Carmen Laforet ». *N'zassa*, n° 2, 161-172.

Pour un mémoire ou une thèse : PALE Miré Germain (2014). *L'impact du pétrole sur la société équato-guinéenne*. Thèse doctorat en Études Ibérique et Latino-Américaine, Abidjan : Université Félix Houphouët-Boigny.

NB: Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Sources internet:

Pour les sources internet ou électroniques, les mêmes dispositions relatives à une source bibliographique s'appliquent, à la différence qu'il faut y ajouter le site web, le jour, le mois, et l'année de consultation.

VITAR Beatriz (1992). «Los intérpretes o lenguaraces en la conquista americana: entre las peregrinas lenguas y el castellano imperial, in *Etnicidad, Economía y simbolismo en los Andes*», pp. 181-193, disponible sur <https://books.openedition.org/ifea/2299?lang=fr>, consulté le 10/06/2021.

Typographie française

– La rédaction s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

– Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations... Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations. Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Les Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

ÉDITORIAL DE LA REVUE

Nous portons sur les fonts baptismaux une nouvelle revue scientifique, Infundibulum-Scientific. Pluridisciplinaire, elle entend couvrir le vaste champ des Langues, Lettres, Civilisations, Sciences Sociales et Humaines. Certes, il existe déjà un certain nombre de revues

scientifiques dans ce créneau en Côte d'Ivoire et en Afrique. Mais précisément, Infundibulum naît pour encourager l'émulation dans la quête de la qualité. L'ambition que porte *Infundibulum-Scientific* est d'offrir aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs Ivoiriens et au-delà, africains, un espace d'échanges d'expériences, de débats et de collaboration, en prêtant une attention particulière aux besoins spécifiques des sociétés africaines aux prises avec des maux qui les déshumanisent.

Quand on enseigne dans une université, il est légitime de mettre ses productions scientifiques au service de sa promotion. Ainsi, nos chercheurs et enseignants-chercheurs, dans de nombreux cas, font leurs travaux scientifiques les yeux rivés sur le CAMES. Il faut inverser les choses. Les travaux destinés au CAMES doivent être conçus comme des contributions pour enrichir les connaissances scientifiques. Le développement de notre pays dépend dans une large mesure de la qualité de ces productions scientifiques, de la pertinence des solutions qui y sont proposées. Alors il faut sortir des sentiers battus pour ouvrir des routes nouvelles si nous voulons arriver à bon port. Il revient aux chercheurs africains de renforcer leur système de recherche confronté à de multiples défis. Mais il ne faut pas démissionner pour autant. Il faut s'armer de courage et de persévérance pour avancer.

Les sociétés africaines, du fait de leur histoire, sont aux prises avec des défis qui ont pour noms, violences politiques, système de santé défaillant ou inexistant, injustices sociales criardes, chômage à grande échelle...Le monde rural est livré à lui-même, privé de la moindre protection sociale, tel l'environnement dans lequel les chercheurs africains exercent leur métier. Ils ne sauraient continuer à fermer les yeux sur les situations dramatiques qui nous entourent et constituent le quotidien de nos peuples. Sociologues, historiens, géographes, politologues, philosophes, théoriciens de la littérature peuvent orienter leurs réflexions vers ces horizons plongés dans des ténèbres. Quant aux linguistes, ils ont le vaste chantier des langues nationales en voie de disparition. Dans le camp des sciences sociales et humaines les chantiers sont nombreux et urgents.

Évidemment, ces types de travaux exigent un engagement, du courage et de la persévérance car il s'agit de la quête de la connaissance destinée à modeler l'environnement humain et social. La qualité intrinsèque d'un ouvrage, d'un article ou d'une communication constitue en soi un passeport y compris pour le CAMES. C'est dire que la qualité est dans le domaine scientifique ce qu'est une panacée pour une maladie donnée ou une clé universelle pour ouvrir le monde.

La revue Infundibulum Scientific se donne pour mission, sans prétention aucune, la tâche d'apporter sa contribution à améliorer les productions scientifiques des chercheurs ivoiriens et africains ; et même d'ailleurs. Elle se veut particulièrement exigeante sur la qualité des travaux qui lui sont soumis pour publication. La vocation de cette revue est d'incarner l'excellence. Tous ceux qui veulent collaborer avec Infundibulum Scientific doivent s'inscrire dans cette ligne.

M. Théophile KOUI
Professeur Titulaire des Universités CAMES
Ex-Directeur de publication
de la Revue Infundibulum Scientific

SOMMAIRE

I. ALLEMAND

1. **Eckra Lath TOPPE, Koiadia Michée BOUADOU**: Neue literarische Trends: Die Digitalisierung bzw. Neumedialisierung der Literatur am Beispiel des Romans *Connect* von Thea Mengeler.....pp. **12-29**
2. **Rolland Tchima KONE, Léon Charles N'CHO**: Geometrie und linguistik in der literatur am beispiel ernst jandls brachylogischer dichtungpp. **30-47**

II. ANGLAIS

3. **N'Télam OULAM, Yétigolibe BOLDJA**: Illegitimate political power and morality in *A man for all seasons*.....pp. **48 -59**

III. ANTHROPOLOGIE

4. **Laurent Gnimian KOUDOUGOU, Léa PARE, Nourou BARRY, Patrice TOE** : Barrières et facilitateurs de l'adoption de la chimio prévention du paludisme saisonnier au Burkina Faso.....pp. **60-77**

IV. ESPAGNOL

5. **Aboubakar SYLLA, Agré Jules-Arnaud AGRÉ et Bi Gohi Marius SEMI** : Le calque comme outil d'analyse traductologique des toponymes dans la version espagnole DE *En attendant le vote des bêtes sauvages* de Ahmadou Kourouma.....pp.**77-95**
6. **Amoin Pauline KOUZEHI** : La tentative de coup d'État de 1981 et la transition politique démocratique en Espagne.....pp. **96-104**
7. **Atta Bredoumou Albert AMOAKON** : La pratique du *Melan* comme base d'une croyance et régulatrice de la vie sociale chez les fang de la Guinée Équatoriale.....pp.**105-115**
8. **Disfing Ohouo Armel YAPI**: Resistencia de las voces femeninas en *El amor en los tiempos del cólera*. Una lectura sociológica a la luz de *América ladina*.....pp.**116-132**
9. **Droh Joël Arnould KEFFA**: La transidentidad guineoecuatoriana : entre opresión y marginalización en *La bastarda* de Trifonia Melibea Obono.....pp.**133-149**
10. **Gaëlle M'VE** : La crise de l'asile dans l'Union européenne.....pp. **150-169**
11. **Koffi Édouard KOUAMÉ**: La enseñanza comunicativa del español desde el Epc en el secundario marfileño: dificultades y propuestas.....pp. **170-182**
12. **Kouakou Bruce Antoine Hilaire KOFFI** : La construction identitaire basque catalane et andalouse galicenne (1835-1895)pp. **182-192**
13. **Kouakou Moïse KOUASSI** : Étude comparée des expressions idiomatiques baoulé et espagnoles.....pp.**193-206**
14. **Kouassi Aurélien KOUAMÉ**: La guerra civil española en *España en el corazón* de Pablo Neruda y en *España, Aparta de mí este Cáliz* de César Vallejo: entre denuncia, testimonios y solidaridad.....pp.**207-222**
15. **Niamien Pascal YAO** : Le féminisme dans la littérature péruvienne des années 80 : "De la rébellion à la liberté"pp.**223-236**

- 16. Oi Bosson Benoit BOSSON :** Analyse de l'escalier et du personnage de l'adolescent comme l'enfer et l'espérance dans *La historia de una escalera* de Antonio Buero Vallejo.....**pp. 237-250**
- 17. Oscar Roméo Cassien :** Les actions cubaines en Afrique : De Cuito Canavale à la lutte contre Ébola en Afrique de l'Ouest en 2014.....**pp. 251-266**
- 18. Zana Moussa OUATTARA:** Efectos del colonialismo español en Guinea Ecuatorial. La política anti española de Francisco Macías Nguema: entre nacionalismo y dictadura**pp.267-281**

V. GÉOGRAPHIE

- 19. Assoh Hortance Aman Epse N'GUESSAN, Mathieu Jonasse AFFRO et Bolley Josué Aristide LOUKOU:** Système d'utilisation des milieux humides périurbains et approvisionnement du district d'Abidjan en produits maraichers.....**pp.282-306**
- 20. Baba DIARRA, Cheikh Tidiane WADE :** Caractérisation structurale et agronomique des systèmes de production de l'anacarde (*Anacardium occidentale* L) dans l'arrondissement de Djirédji en Moyenne Casamance dans le Sud du Sénégal.....**pp. 307-327**
- 21. Brou Ghislain KOUADIO :** Perception et pratiques organisationnelles liées aux risques sanitaires chez les conducteurs de motos de Bouaké.....**pp. 328-343**
- 22. Gondo DIOMANDE, Koffi Bertrand YAO, Gué Pierre GUELE :** Impacts environnementaux et sanitaires des restaurants populaires dans la zone industrielle de Yopougon à Abidjan.....**pp.344-360**
- 23. DANDONOUGBO Iléri, Edem BOTCHI, Mawulolo KOEVI :** Problèmes de mobilité entre le centre-ville et la commune Golfe 7, un milieu périphérique du Grand Lomé au Togo.....**pp.361-376**
- 24. Larissa BLEY :** La gestion de la violence criminelle dans la ville de Duékoué.**pp. 377-390**
- 25. Marcel Koko KAMBIRÉ :** L'Espagne et le conflit du Sahara occidental : entre politique de séduction et réalisme.....**pp. 391-403**
- 26. Saliou Mbacké FAYE, Mouhamadou Mawloud DIAKHATE :** La réserve de biosphère du delta du Saloum : diversité écosystémique et menaces.....**pp. 404-421**

VI. HISTOIRE

- 27. Sougle-Noma LAGBEMA, Nanbidou DANDONOUGBO :** La mise en valeur du nord-est du bassin de l'Oti (Togo) par l'administration coloniale allemande (1895-1914).....**pp. 422-438**

VI. LETTRES MODERNES

- 28. Bini Kouamé PRAO :** Analyse pragmatique-sémantique du lexème « Kadhafi » dans le langage ivoirien.....**pp. 439-451**
- 29. Gardozi EGNIFI :** De la vulgarité langagière dans *Place des fêtes* de Sami Tchak.....**pp. 452-467**
- 30. Guelord GO-DZO MAKAMBO :** Le slogan politique chez Denis Sassou Nguesso : arme de conquête et de conservation du pouvoir.....**pp.468-479**

- 31. Joël Arnaud N'guessan YOBOUÉ** : La poésie négro-africaine : une thérapie sociale et socialisante.....**pp.480-491**
- 32. Pierre Lieu WATO, Robert GOUET** : Le *nihidaley* : entre promotion culturelle et facteur de développement économique.....**pp.492-501**
- 33. Séverin NGAKOSSO** : Harcèlements sexuels et viols des Juives : stratagèmes fielleux des personnages nazis pour peaufiner la Shoah.....**pp. 502-514**

VII. LINGUISTIQUE

- 34. Nébremy DAO**: Morphosyntaxe des verbo-nominaux du marka**pp. 515-531**

VIII. PHILOSOPHIE

- 35. Kobena Maxime TAKY**: Immanence contre Transcendance comme figure de l'antagonisme entre Spinozisme et Judéo-christianisme.....**pp.532-552**
- 36. Mamadou SOUMBOUNOU** : La démocratie à l'épreuve des classes sociales et de la lutte de classes en Afrique.....**pp.553-566**

IX. SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- 37. Amadou Yoro NIANG** : Étude sur les représentations croisées formateurs-futurs maîtres dans les pratiques réflexives en formation initiale au Sénégal.....**pp. 567-583**
- 38. Bruno Youssou NDOUR, Efua Irène AMENYAH SARR** : L'éducation à la petite enfance et développement psychosocial et culturel de l'enfant.....**pp.584-597**
- 39. Salif BALDE** : Analyse des facteurs de motivation des élèves du lycée d'excellence « Mariama Ba » de Gorée.....**pp. 598-613**

X. SOCIOLOGIE

- 40. Ahouansou Stanislas Sonagnon HOUNDJI, Konan Bah Modeste GNAMIEN, Tano Kouadio ADINGRA, N'Gazoa Solange Élise KAKOU, MARKS Michael, GONZALEZ BEIRAS Camilia, Kouadio Hugue ABO**: Réponses culturelles et itinéraires thérapeutiques du pian chez les communautés baoulé de Zougounou et de Gogokro dans le centre de la Côte d'Ivoire.....**pp. 614- 626**
- 41. Karidja FOFANA épouse KONÉ** : Stratégies de prévention de la consommation de la drogue Kadhafi dans les établissements secondaires d'Assabou à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).....**pp. 627-643**
- 42. Kouadio Alfred YAO, Achi Amédée-Pierre ATSE** : Le « tchonron », une panacée chez les senoufo de Koumabala et de Togoniere en Côte d'Ivoire ?.....**pp. 644-661**
- 43. N'gnanda Anne-Marie KOUADIO, Gouin Bénédicte Edwige TIE, Constant N'DA** : École des maris et implication des hommes dans la santé de la reproduction en milieu rural de Toumodi.....**pp. 662-675**

STRATÉGIES DE PRÉVENTION DE LA CONSOMMATION DE LA DROGUE KADHAFI DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES D'ASSABOU À YAMOUSSOUKRO (CÔTE D'IVOIRE)

Karidja FOFANA épouse KONE

Enseignante chercheure

Université Jean Lorougnon Guédé Daloa (Côte d'Ivoire)

Résumé : La Côte d'Ivoire est un pays dans lequel l'utilisation et le trafic des drogues par les jeunes a entraîné d'énormes problèmes de santé publique et de sécurité. Ce phénomène est aussi présent dans l'institution scolaire. L'une des variantes de la drogue la plus consommée aujourd'hui dans le pays est la drogue Kadhafi, obtenue par le mélange de comprimés Tramadol et d'une boisson énergisante, appelée Vody. Cette étude vise à identifier des stratégies pour empêcher la consommation de cette drogue dans les établissements secondaires de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). Pour se faire, une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon de 1165 élèves et des entretiens ont été réalisés avec les 12 gestionnaires des trois établissements retenus. Les données collectées ont été traitées à l'aide des logiciels informatiques Sphinx V5 et Excel. Les résultats montrent que les gestionnaires des écoles utilisent des stratégies telles que : le contrôle des élèves avant leur entrée dans la cour de l'école, la non-autorisation des réunions des élèves sauf dans le cadre du travail, les sanctions des élèves lorsqu'ils consomment les substances psychoactives et les sensibilisations qu'ils entreprennent pour encourager les élèves à ne pas consommer les substances psychoactives. Ces méthodes montrent que la drogue Kadhafi n'est pas consommée par les élèves des établissements secondaires d'Assabou à Yamoussoukro.

Mots clés : Drogue, Kadhafi, élèves, établissements, Côte d'Ivoire.

Strategies for preventing drug use gaddafi in assabou secondary schools in yamoussoukro (Côte d'Ivoire)

Abstract: Côte d'Ivoire is a country where the use and trafficking of drugs by young people has led to huge public health and safety problems. This phenomenon is also present in schools. One of the variants of the drug most widely consumed in the country today is the Gaddafi drug, obtained by mixing Tramadol tablets with an energy drink called Vody. This study aims to identify strategies to prevent the consumption of this drug in secondary schools in Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). To this end, a questionnaire survey of a sample of 1,165 students and interviews were conducted with the 12 managers of the three selected schools. The data collected were processed using Sphinx V5 and Excel software. The results show that school managers use strategies such as: checking students before they enter the school grounds, not allowing students to meet except for work purposes, punishing students when they use psychoactive substances, and raising awareness to encourage students not to use psychoactive substances. These methods show that the drug Gaddafi is not consumed by students at Assabou secondary schools in Yamoussoukro.

Key words: Drugs, Gaddafi, pupils, schools, Ivory Coast.

Estrategias de prevención del consumo de drogas "Gadafi" en las escuelas secundarias de Assabou de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)

Resumen: Costa de Marfil es un país donde el consumo y el tráfico de drogas por parte de los jóvenes ha provocado enormes problemas de salud pública y seguridad. Este fenómeno también está presente en las escuelas. Una de las variantes de la droga más consumida actualmente en el país es la droga Gaddafi, que se obtiene mezclando comprimidos de Tramadol con una bebida energética llamada Vody. Este estudio pretende identificar estrategias para prevenir el consumo de esta droga en los centros de enseñanza secundaria de Yamusukro (Costa de Marfil). Para ello, se ha realizado una encuesta por cuestionario a una muestra de 1.165 alumnos y entrevistas a los 12 responsables de los tres centros seleccionados. Los datos recogidos se trataron con los programas Sphinx V5 y Excel. Los resultados muestran que los directores de los centros utilizan estrategias como: controlar a los alumnos antes de que entren en el recinto escolar, no permitir que los alumnos se reúnan salvo por motivos laborales, castigar a los alumnos cuando consumen sustancias psicoactivas y concienciar a los alumnos para que no consuman sustancias psicoactivas. Estos métodos demuestran que la droga Gaddafi no es consumida por los alumnos de los institutos Assabou de Yamusukro.

Palabras clave : Drogas, Gaddafi, alumnos, escuelas, Costa de Marfil.

Introduction

Le commerce de certaines substances réglementées s'est constamment intégré dans les échanges illicites. A partir des années 1980, la consommation, la production et la distribution des substances telles que l'héroïne, la cocaïne, le cannabis et les amphétamines se sont abondamment augmentées E. Jason (2019, p 84). Avec la réglementation internationale contre la drogue qui visait tous les canaux d'Asie du Sud et d'Amérique latine, le trafic fournissant les marchés nord-américains et européens s'est déporté sur le continent africain E. Jason (2019, p 84). L'Afrique est donc devenue l'une des plaques tournantes et la destination de ces substances comme la cocaïne et l'héroïne.

Toutefois, dans les pays de l'Afrique de l'Est et de l'ouest la consommation et le commerce de ces stupéfiants se sont étendus. En effet, les nouveaux marchés de la drogue constituent une menace pour la sécurité des institutions et des structures qui sont nouvellement apparues E. Jason (2019, p 84).

C'est pourquoi, l'OMS (2022, p 6) dans une de ses études a remarqué qu'en 2020, 275 millions de personnes avaient fait usage des drogues psychoactives et que ce chiffre d'ici 2030, devrait accroître de 11% dans le monde et de 40% en Afrique. En fait, l'OMS (2022, p 6) pense que 36 millions de personnes présentent des troubles liés à l'usage des drogues. La Côte d'Ivoire est un pays qui est aussi concerné par ce problème de drogue.

En effet, après le long conflit militaro-politique, le pays est devenu vulnérable aux activités des réseaux de commerce de drogues d'Amérique latine qui circulent dans la région de l'Afrique de l'Ouest. La crise a occasionné de nombreux problèmes économiques et militaires. Cela a favorisé la perméabilité des frontières, crée les violences et encouragé le déplacement des populations. Cette situation a augmenté la vulnérabilité des jeunes à l'usage de drogues ONUDC (2017, p 96).

Par ailleurs, il existe des preuves empiriques qui stipulent qu'il y a une augmentation de la consommation des substances psychoactives chez les jeunes en Côte d'Ivoire ONUDC (2017, p. 96). Cette consommation des substances psychoactives peut affecter le bon déroulement de l'institution scolaire. Face à ce constat, il est utile de voir si la nouvelle drogue appelé Kadhafi a fait son entrée dans les établissements secondaires de la Côte d'Ivoire tout en déterminant les stratégies mises en œuvre par les gestionnaires des écoles pour freiner ce fléau. La drogue Kadhafi, est en fait une drogue qui cause aujourd'hui d'énormes difficultés à la jeunesse ivoirienne et elle circule présentement dans la ville d'Abidjan la capitale économique de la Côte d'Ivoire. C'est une drogue qui est obtenue à partir du mélange des médicaments détournés du circuit officiel à de l'eau ou à de l'alcool pour donner une forte sensation J. Marine (2023, p. 3). Les jeunes utilisent le tramadol dosé en 250 mg, qui est un antidouleur généralement prescrit aux personnes malades en phase terminale et font le mélange avec le stupéfiant à bon marché, très populaire D. Karamoko (2023, p. 2). Le nom Kadhafi a été attribué à cette drogue pour montrer la résistance de l'ex-président libyen. Cette étude vise à identifier les stratégies mises en place pour empêcher la consommation de la drogue Kadhafi dans les établissements secondaires d'Assabou à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). Pour atteindre cet objectif, les différents types de drogue consommés par les élèves dans les établissements sont d'abord déterminés, ensuite les comportements adoptés par les élèves dans les établissements sont répertoriés, enfin les dispositions prises pour empêcher la consommation de la drogue Kadhafi sont énumérées.

1. Matériel et méthodes

1.1. Site d'étude

Cette étude s'est effectuée dans la ville de Yamoussoukro, plus précisément à Assabou. Yamoussoukro est située au centre de la Côte d'Ivoire, dans la Région des lacs à 248 km d'Abidjan (la capitale économique). Sur cinq établissements secondaires situés à Assabou, trois ont été choisis pour l'étude. On note deux établissements secondaires publics, le

lycée mixte 1 et le collège moderne de Yamoussoukro ; puis un établissement secondaire privé c'est-à-dire le Collège Notre Dame des Lacs 2.

1.2. Technique d'échantillonnage de la population d'étude

L'étude s'est effectuée dans trois établissements secondaires du quartier Assabou de la ville de Yamoussoukro. Un échantillon de 1165 individus a été construit à partir de la formule de Bernoulli selon la technique de la stratification proportionnelle, dans une population de 4817 élèves de tous les niveaux (de la 6^e à la terminale) de l'année 2023-2024. L'étude a choisi la méthode d'échantillonnage probabiliste. Le calcul de l'échantillon s'est fait à partir de la formule de Bernoulli et l'échantillon (n) égal à 1165 élèves a été obtenu. (Tableau 1).

Tableau 1 : Distribution de la population d'étude et de l'échantillon par établissements

| Etablissement scolaire de Yamoussoukro | Effectifs des établissements | Pourcentage de chaque établissement | Elèves à enquêter par établissement (n) |
|--|------------------------------|-------------------------------------|---|
| Collège Moderne de | 1277 | 26,51% | 309 |
| Collège Notre Dame des Lacs | 718 | 14,91% | 174 |
| Lycée Mixte 1 | 2822 | 58,58% | 683 |
| Total des effectifs (N) | 4817 | 100% | 1165 |

1.3. Instruments de mesure

Un questionnaire a été administré aux élèves et aux gestionnaires (les éducateurs, les censeurs, les conseillers d'orientation et d'éducation) des écoles. Ce questionnaire comprenait des questions fermées et ouvertes. Un guide d'entretien est utilisé pour réaliser des entretiens semi-directifs et les thématiques se rapportaient à la notion de la drogue. L'entretien a été réalisé avec 12 gestionnaires des écoles. Il était question de collecter les données statistiques et un dictaphone est utilisé pour enregistrer les entretiens avec les personnes ressources.

1.4. Techniques d'analyses statistiques

Les logiciels informatiques Sphinx V5 et Excel ont été utilisés pour les données quantitatives ; et l'analyse thématique a été utilisée pour les données qualitatives. Les résultats qui ont été obtenus sont les suivants.

2. Résultats

2.1 Différents types de drogue consommés par les élèves dans les établissements

Le phénomène de la drogue est devenu aujourd’hui très inquiétant dans les sociétés africaines. La consommation de ce stupéfiant s’est tellement répandue que les établissements scolaires sont présentement les plus exposés. Cette partie va d’abord identifier les élèves qui ont une connaissance de ce stupéfiant dans les établissements scolaires de Yamoussoukro.

2.1.1 Connaissance de la drogue

La jeunesse ivoirienne depuis un certain temps, abuse des substances psychoactives. C’est pour cela, il est important ici de voir si les élèves des établissements secondaires d’Assabou à Yamoussoukro connaissent ce stupéfiant. Cette connaissance sous-entend qu’ils ont déjà vu le stupéfiant. Le graphique ci-dessous présente cette connaissance de la drogue.

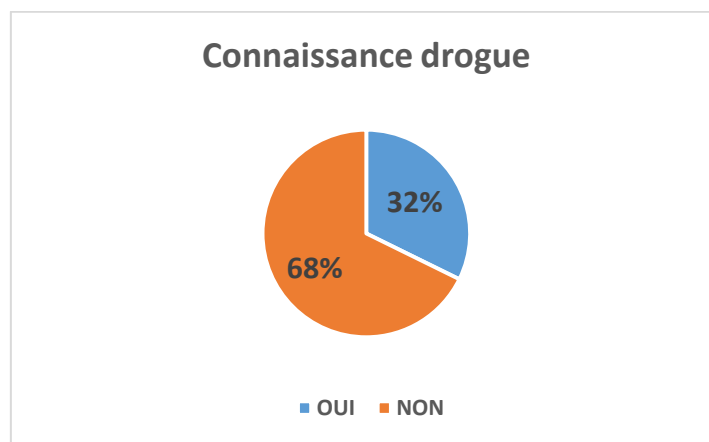


Figure 1 : drogue connue par les élèves
Source : Enquête de terrain 2023-2024

A travers ce graphique, on constate que 32% des élèves des établissements secondaires d’Assabou connaissent la drogue et l’ont déjà vu alors que 68% ne la connaissent pas. Cela montre que la drogue n’est pas totalement connue par les élèves des établissements secondaires d’Assabou. C’est pourquoi un enquêté signale : « moi je ne connais pas la drogue ; je ne l’ai jamais vu ». Ce propos montre que beaucoup d’élèves ne connaissent pas encore la drogue car les commerçants restent méfiants encore sur la commercialisation de ce stupéfiant. Il est intéressant de voir par la suite si les élèves, qui connaissent la drogue l’ont déjà consommé.

2.1.2. Consommation de la drogue

Voir la drogue et la consommer sont deux choses différentes. C’est pourquoi, il est nécessaire à ce niveau de connaître parmi les enquêtés ceux qui ont déjà consommé une drogue.

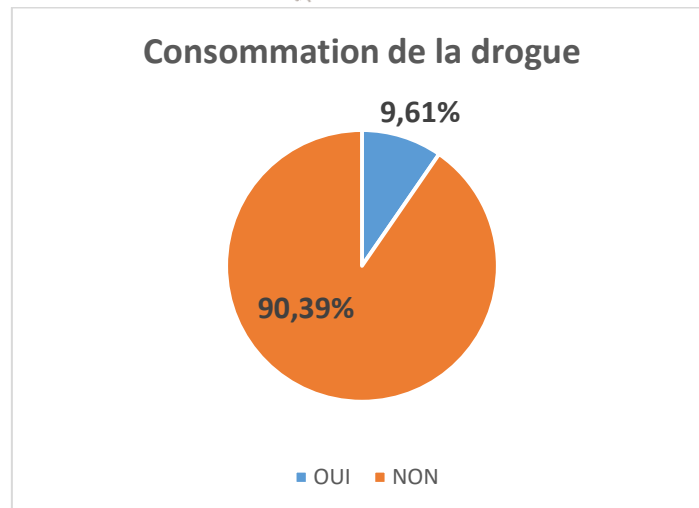


Figure 2 : drogue consommée par les élèves
Source : Enquête de terrain 2023-2024

Les résultats de cette figure indiquent que 9,61% des élèves reconnaissent avoir consommé les substances psychoactives alors que 90,39 % disent qu'ils ne l'ont pas consommé. Ceci prouve que la drogue est moins consommée par les élèves des établissements scolaires d'Assabou. Cette idée est mise en exergue par un enquêté qui dit ceci : « on ne peut pas consommer la drogue ici ; sinon tu risques de ne plus venir à l'école ». A travers ce propos, on peut dire que les élèves ont peur du règlement de leur école. C'est pourquoi, ils ne s'adonnent pas à ces pratiques. Il va falloir connaître les catégories de drogue que ces enquêtés consomment.

2.1.3. Les différents types de drogue consommée dans les écoles

Parmi les drogues utilisées par les jeunes, on peut noter les tranquillisants, les sédatifs, les antidouleurs et les drogues / stupéfiants ONUDC (2017, p. 96). Ces catégories de substances sont présentées ici aux enquêtés afin qu'ils disent s'ils les ont effectivement consommés.

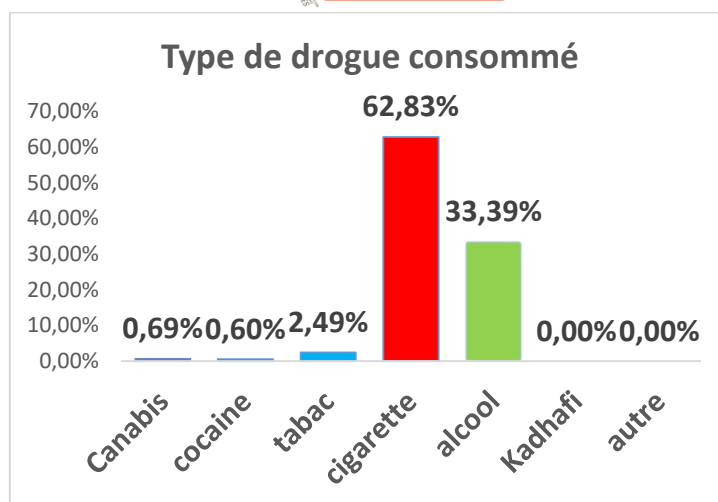


Figure 3 : type de drogue consommé par les élèves
Source : Enquête de terrain 2023-2024

La consommation des stupéfiants nous donne les proportions suivantes : la cigarette, 62,83% ; l'alcool, 33,39%, le cannabis, 0,69% ; la cocaïne, 0,60% ; le tabac, 2,49% et la drogue Kadhafi n'est pas consommée dans la zone de l'étude. Cela montre que la drogue Kadhafi ne circule pas encore dans les établissements secondaires de Yamoussoukro. On voit cela dans l'affirmation de cet enquêté : « nous on ne connaît pas la drogue Kadhafi, on en entend parler à la télévision mais on ne sait pas comment on l'obtient ». Cela signifie que ce produit qui est un peu rare sur le marché, ne s'est pas encore introduit dans les écoles. Il faut dire qu'avec les règlements des établissements les élèves sont prudents quant à son utilisation. Il est donc important de connaître les règlements établis dans les établissements.

2.2 Comportements adoptés par les élèves dans les établissements

En début d'année, lors des inscriptions, tous les établissements présentent des règlements qui sont obligatoirement suivis par les élèves au cours de l'année scolaire. Ces règlements, amènent les élèves à bien se comporter afin de suivre normalement les cours.

2.2 1 Règles permises dans les établissements

Dans le règlement de l'école, il est inscrit des exigences dans lesquelles on autorise le respect des droits et des devoirs de chaque membre de la communauté éducative C. Académie. (2014 : p 12). Il faut noter que les règlements qui ont été retenus pour l'étude sont "le contrôle avant d'entrée dans la cour d'école" et "les autorisations de réunions dans les établissements". Ce

règlement qui diffère d'un établissement à un autre et est représenté dans les graphiques qui suivent.

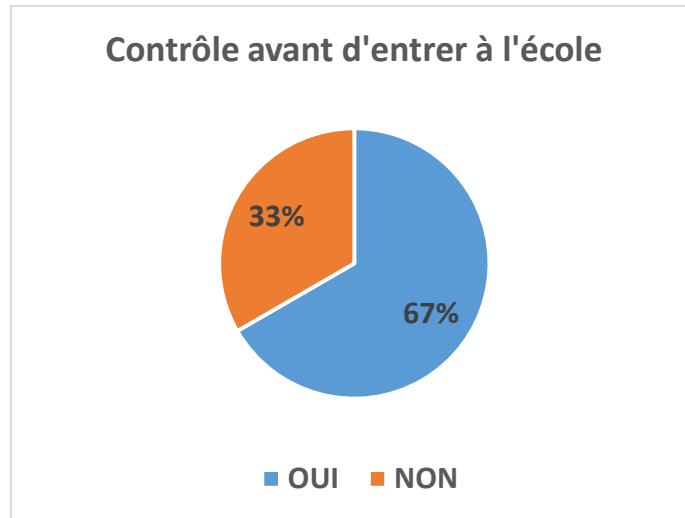


Figure 4 : contrôle des élèves
Source : Enquête de terrain 2023-2024

Dans le graphique ci-dessus, on remarque que 67% des gestionnaires des écoles affirment qu'ils contrôlent les élèves avant leur entrée dans les écoles alors que 33% signalent qu'ils ne les contrôlent pas les élèves. Cette idée est véhiculée par un enquêteur qui précise : « Nous contrôlons toujours nos élèves avant qu'ils ne rentrent dans notre établissement et cela les aide à bien se discipliner ». Ces résultats indiquent que les élèves sont contrôlés avant leur accès dans plusieurs établissements d'Assabou et cette méthode est bonne pour freiner l'introduction des objets nuisibles dans les écoles.

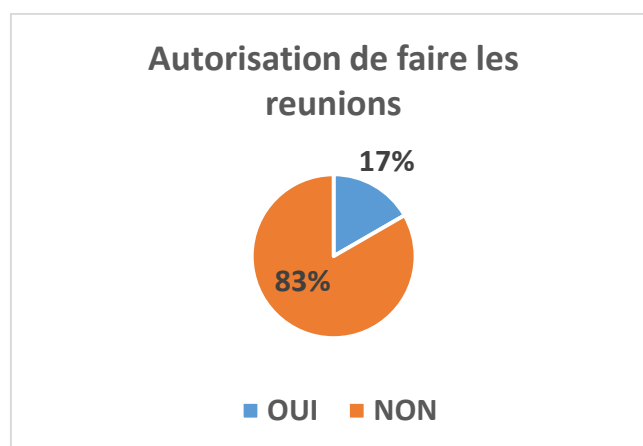


Figure 5 : autorisation de réunion des élèves
Source : Enquête de terrain 2023-2024

La figure ci-dessus montre que 83 % des gestionnaires d'écoles n'autorisent pas les élèves à se réunir au sein de leur établissement, par contre 17% autorise leurs élèves à se réunir. Ces pourcentages prouvent que les gestionnaires restent prudents pour que les élèves ne se détournent pas de leur but qui est de se concentrer sur leurs études. Cela est soutenu par cet enquêté qui affirme : « nous on a interdit les réunions des élèves au sein de l'école ; parce que c'est en ce moment qu'ils profitent pour mal se comporter ». Cela veut dire que les gestionnaires font tout pour protéger les élèves au sein des établissements. Après avoir énuméré le règlement permis dans les établissements, les comportements que ces gestionnaires recommandent dans leur école seront dénombrés.

2.2.2 Comportements recommandés dans les établissements

Dans tous les établissements, il y a des règlements que les élèves doivent respecter obligatoirement. Ce sont ces règlements qui font bien fonctionner les écoles. Le graphique ci-dessous indique comment les élèves doivent se tenir.

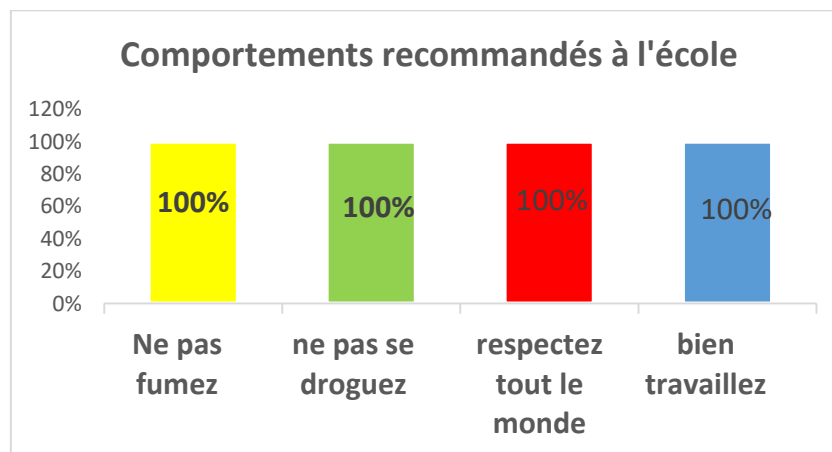


Figure 6 : comportements recommandés dans les écoles
Source : Enquête de terrain 2023-2024

Le graphique signale que tous les gestionnaires recommandent à leurs élèves, de ne pas fumer, de ne pas se droguer, de respecter tout le monde et de bien travailler en classe. Ceci renforce le bon fonctionnement de l'école et aide les élèves à obtenir de bons résultats. Une fois ces recommandations sont connues, il sera bon de connaître les décisions prises par les gestionnaires des écoles lorsque les élèves consomment la drogue.

2.3 Décisions prises par les gestionnaires face à la consommation de la drogue dans les écoles.

Même si le rôle de l'école est d'enseigner des savoirs, il est quand même important que les gestionnaires se préoccupent des comportements des élèves pour permettre le bon déroulement des cours. Ces gestionnaires sont donc interrogés sur la consommation des substances psychoactives dans leur établissement et les dispositions qu'ils prennent pour freiner la consommation de ces stupéfiants.

2.3.1 Consommation de la drogue dans les écoles

Les gestionnaires des écoles d'Assabou (les éducateurs, les censeurs, les conseillers d'orientation et d'éducation) ont donné leur avis sur la consommation de la drogue dans leur établissement. Le graphique ci-dessous représente ces avis.

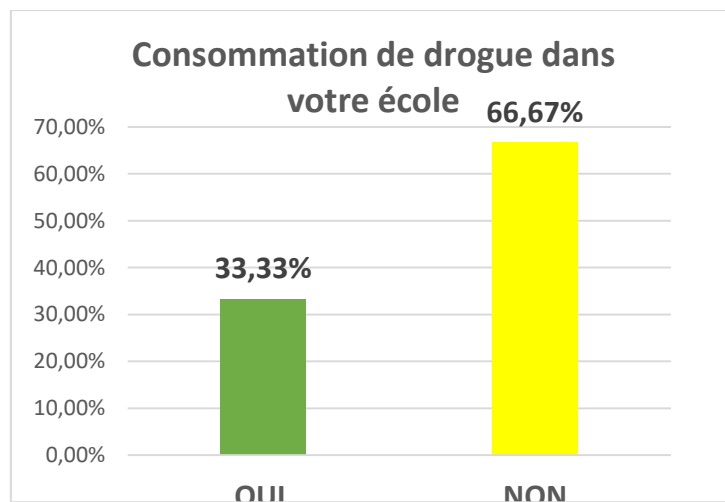


Figure 7 : la consommation de drogue selon les gestionnaires
Source : Enquête de terrain 2023-2024

La figure 7 présente les propos des gestionnaires sur la consommation de la drogue dans leur établissement. 33,33% des gestionnaires affirment que la drogue est consommée dans leur établissement ; en revanche 66, 66% déclarent que la drogue n'est pas consommée dans leur école. Ces affirmations signifient que les gestionnaires soupçonnent les élèves d'être des consommateurs de substances psychoactives. C'est pourquoi un enquêté affirme : « Moi je suis certain que des élèves consomment la drogue ; ils sont souvent très agités ». A travers ce propos on peut dire que les gestionnaires ne font pas confiance à leurs élèves. La figure ci-dessous va indiquer les catégories de drogue que les élèves peuvent consommer selon les gestionnaires.

2.3.2 Types de drogues consommées par les élèves

Il s'agit ici d'interroger les gestionnaires sur les types de drogues que les élèves sont capables de consommer dans les établissements. Le graphique ci-dessous représente leur propos.

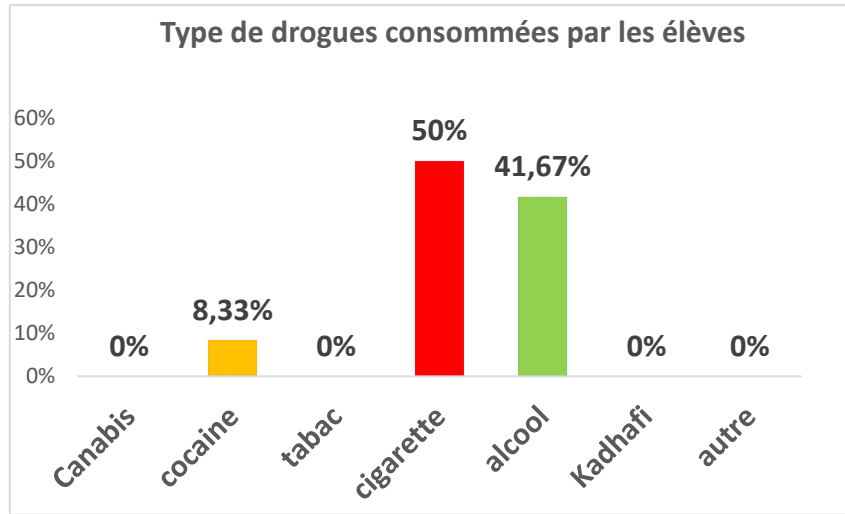


Figure 8 : type de drogues consommées selon les gestionnaires
Source : Enquête de terrain 2023-2024

Ce graphique indique que parmi toutes les substances psychoactives présentées aux gestionnaires, ces derniers ont signifié que les élèves consomment 8,33% de cocaïne, 41,67% d'alcool et 50% de cigarette. Ces résultats montrent que les élèves ne consomment pas le tabac, le cannabis et la drogue Kadhafi. Cela veut dire que la drogue Kadhafi qui est l'objet de l'étude n'est pas encore connue par les élèves des établissements secondaires de Assabou. Voilà pourquoi cet enquêté a précisé : « En tout cas les élèves consomment beaucoup la cigarette ; certains n'ont pas peur de le faire à l'école ». Cette affirmation montre que les élèves consomment régulièrement la cigarette et ils le font en présence des personnes inconnues. Pour la suite, les dispositions que les gestionnaires mettent en place pour empêcher la consommation de la drogue Kadhafi seront identifiées.

2.4 Dispositions prises pour empêcher la consommation de la drogue Kadhafi

La drogue Kadhafi étant le mélange de l'alcool et de comprimé est un substantif qui n'est pas couteux et peut être obtenu facilement sur le marché. Les gestionnaires des écoles ont donc le devoir de prendre des précautions afin de protéger les élèves de ce mal. Cette partie met en exergue les stratégies que ces gestionnaires mettent en place pour aider leurs élèves.

2.4.1 Sanctions retenues par les gestionnaires dans les écoles

Les gestionnaires des écoles sont des éducateurs qui sont les mieux placés pour sanctionner les élèves dans les écoles. Ils sont donc interrogés ici afin de connaître les sanctions qu'ils prennent lorsque ces élèves ne se comportent pas bien. Leurs propos sont représentés dans le graphique ci-dessous.

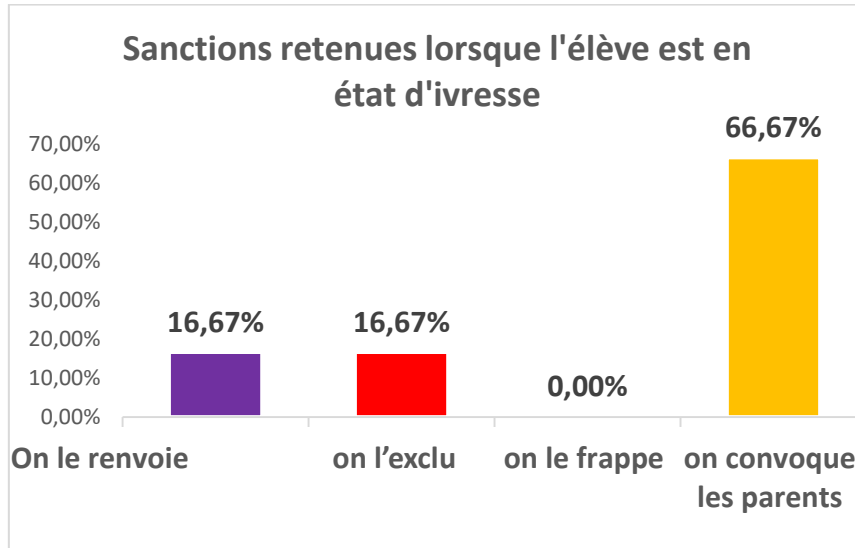


Figure 9 : Sanctions retenues par les enseignants

Source : Enquête de terrain 2023-2024

En observant ce graphique, on remarque que les gestionnaires des écoles sont prêts à sanctionner les élèves lorsqu'ils sont en état d'ivresse. 16,67% de ces gestionnaires ont déclaré qu'ils renvoient les élèves et 16,67% disent qu'ils les excluent pendant ces moments ; en revanche 66,67% pensent qu'ils convoquent leur parent lorsqu'ils constatent cela ; mais personne n'a signalé qu'il frappe les élèves. Ces résultats montrent que les gestionnaires des écoles ne permettent pas aux élèves d'utiliser les substances psychoactives dans leurs écoles ; ils sanctionnent les élèves quand ces derniers consomment ces substances. Toutes ces décisions effraient les élèves et les poussent à bien se conduire à l'école. Après ces décisions, les gestionnaires ont été interrogés sur les autres méthodes qu'ils utilisent pour freiner la consommation de la drogue.

2.4.2 Stratégies pour empêcher la consommation de la drogue

Le but recherché dans ces stratégies est de réduire ou d'empêcher la consommation de la drogue dans les établissements secondaires de Yamoussoukro. Les avis des gestionnaires sur ces stratégies sont représentés dans le graphique ci-dessous.

Stratégie pour empêcher les élèves de consommer la drogue

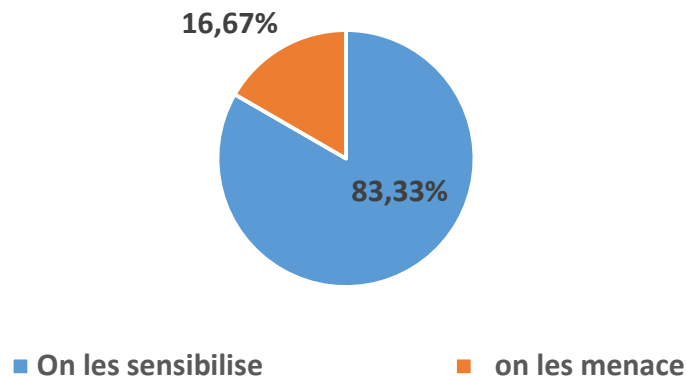


Figure 10 : Stratégies menées par les gestionnaires
Source : Enquête de terrain 2023-2024

La figure ci-dessus montre que 16,67% des gestionnaires ont dit qu'ils menacent les élèves lorsque ces derniers consomment la drogue dans leur établissement ; en revanche 83,33% affirment qu'ils les sensibilisent. Ces résultats signifient que la sensibilisation est prônée par éducateurs dans les établissements secondaires d'Assabou, ce qui fait que les élèves de ces établissements consomment moins les substances psychoactives. Cette sensibilisation est indiquée par cet enquête qui dit ceci : « Avec les élèves, il faut toujours parler ; sinon ils empruntent de nouveaux chemins ; c'est pourquoi nous on sensibilise à chaque fois qu'on peut le faire ». L'affirmation montre ici que la sensibilisation aide beaucoup les élèves et les empêche d'emprunter les mauvais chemins.

3. Discussion

Les résultats de l'étude montrent que les gestionnaires des écoles (les éducateurs, les censeurs, les conseillers d'orientation et d'éducation) utilisent plusieurs types de stratégies pour prévenir la consommation de la drogue en général et celle de la drogue Kadhafi en particulier. Ces stratégies sont entre autres le contrôle des élèves avant leur entrée dans la cour de l'école, la non-autorisation des réunions des élèves au sein de l'établissement, les sanctions faites lorsque les élèves consomment les substances psychoactives et la sensibilisation prônée au sein des établissements.

Toutefois, l'étude a montré qu'une minorité des élèves des établissements secondaires d'Assabou à Yamoussoukro connaissent et consomment la drogue ; puis elle a estimé que les

élèves consomment plus la cigarette, l'alcool mais qu'ils ne consomment pas la drogue Kadhafi. Cette idée est vérifiée par l'enquête menée par l'ONUDC ; cette enquête a montré que l'alcool, les produits du tabac, les analgésiques sur ordonnance, les tranquillisants / sédatifs et le cannabis étaient les substances les plus couramment consommées par les élèves de 11^e année de la Côte d'Ivoire en 2017. En se référant à cette recherche, on peut comprendre qu'il est bon de contrôler ces élèves de l'utilisation de la nouvelle drogue Kadhafi car cette dernière drogue serait très dangereuse pour les élèves. Les questionnaires commencent par tester les élèves avant leur entrée dans les écoles. Cette méthode oblige les élèves à respecter les règlements instaurés dans les établissements. Voilà pourquoi E. Maheu (2005, p. 232) dit dans son ouvrage que :

« L'éducation est un échange entre l'éducateur et l'éduqué ; il ne fait qu'une partie du chemin en se demandant ce qui est de son ressort, ce qui ne se négocie pas, ce qu'il va pouvoir apporter comme réponse, mais aussi ce que l'autre va lui apporter dans les ajustements de la règle ».

A partir de son affirmation, on peut supposer que les élèves ne doivent en aucun cas refuser les règlements auxquels ils sont soumis dans les établissements. C'est pour cela, l'étude a déclaré que ces questionnaires en poursuivant dans cette vision installent la non-autorisation des réunions des élèves au sein des établissements. Pour clarifier cette idée, on peut se fier à l'affirmation de cet éducateur qui dit ceci : « L'école a des règlements ; on ne peut pas autoriser les réunions des élèves, sauf dans le cadre du travail ; ce sont des moments qu'ils utilisent pour se prodiguer de mauvais conseils ».

A entendre cet éducateur, on pourrait annoncer que le règlement intérieur est le document qui vise à maintenir l'ordre dans les établissements. Il est confectionné et mis à la disposition de tout le personnel éducatif dans le but de bien faire fonctionner les écoles. Cette idée est confirmée par A Garcia (2014, p.29) dans son étude, quand il annonce que : « Les établissements d'enseignement secondaire disposent d'un règlement intérieur qui décrit le fonctionnement local, énonce des principes, formule des exhortations, signale des interdits et prévoit des sanctions ».

Par ailleurs, l'étude a précisé que ces éducateurs sanctionnent les élèves lorsqu'ils consomment les substances psychoactives. Concernant ces sanctions, ils décident de renvoyer les élèves lorsqu'ils sont en état d'ivresse, de les exclure ou de convoquer leur parent. Ces sanctions sont faites pour empêcher les autres élèves de commettre les mêmes erreurs. C'est pour cela E. Maheu (2005, p. 232) déclare dans son livre que : « Sanctionner c'est attribuer à l'autre la

responsabilité de ses actes (Mérieux) et si c'est encore prématuré puisque l'enfant n'est pas éduqué, ce sont des occasions de le mettre en situation de s'interroger et par de là de l'aider à se construire ». A partir de ce propos, on peut dire que les sanctions sont des stratégies pour interdire les élèves de sombrer dans la drogue. Pour éviter ces punitions, certains élèves font toujours l'effort de bien se comporter au sein des établissements. D'un autre côté, il faut comprendre que les agents du système éducatif, apprécient souvent les sanctions qu'on attribue aux élèves car ce sont des corrections qui facilitent leur travail. Cette pensée est transcrite dans l'étude de Grimault-Leprince et al. (2008, p. 248) qui stipulent que : « Les professeurs considèrent que les punitions sont le moyen le plus efficace d'obtenir la discipline et le travail exigés avec les élèves jeunes avec lesquels le dialogue est jugé difficile ». Aussi faut-il affirmer que les punitions façonnent les élèves et les guident sur des chemins droits. C'est pourquoi, A. Garcia (2013, p. 446) déclare que : « Le processus éducatif consiste donc à tirer (educere), (...) à extraire littéralement de sa nature sauvage les meilleures possibilités aptes à faire vivre l'homme de manière sociable (...) ». Il faut concevoir par-là que le processus éducatif forge, dirige l'élève et facilite son insertion dans la société.

En plus de ces méthodes, les gestionnaires font des sensibilisations afin de permettre aux élèves d'emprunter de bons chemins. Ces sensibilisations se font souvent pendant les heures libres dans les établissements et elles aident les élèves à prendre conscience. Cette façon de faire est véhiculée dans les écrits de Rmj (2005, p.86) qui indique que : « Les élèves peuvent être de puissants agents de changement lorsqu'ils sont encouragés à entreprendre une action contre la drogue ». Ceci signifie que la sensibilisation guide les élèves et les encourage à mener des actions qui pourraient les amener à combattre la drogue. En effet, ces gestionnaires admettent que l'école contribue à donner confiance aux élèves afin qu'ils prennent des décisions et qu'elle leur apprend des choses qui leur pourront être utiles dans l'avenir.

Conclusion

L'objectif visé dans cette étude était d'identifier les stratégies mises en place par les gestionnaires pour empêcher l'introduction de la drogue Kadhafi dans les établissements secondaires d'Assabou à Yamoussoukro. Ces stratégies sont dans les habitudes des gestionnaires des écoles (les éducateurs, les censeurs, les conseillers d'orientation et d'éducation) depuis plusieurs années. Ils les utilisent dans le but de bien faire fonctionner leurs

établissements. Ils contrôlent les élèves avant leur entrée dans la cour de l'école, ils n'autorisent pas les réunions entre élèves dans les établissements sauf dans le cadre du travail, ils sanctionnent les élèves lorsque ces derniers consomment les substances psychoactives et ils entreprennent des sensibilisations pour encourager les élèves à ne pas consommer les substances psychoactives. Toutes ces stratégies aident les élèves et facilitent le bon déroulement des cours pendant l'année scolaire. Aussi faut-il clarifier que ces stratégies sont propres aux établissements parce que les résultats de fin d'années y dépendent.

Références bibliographiques

Académie. C. (2014). Académie Créteil. Règlement intérieur de l'école. Direction de services départementaux de l'éducation Nationale de la Seine et Marne page 1- 12.

Diomandé. K. (2023). Côte d'Ivoire/Lutte contre la drogue « Kadhafi » : Au marché Roxy, la police veille toujours au grain page 1-2. Source : Lebanco.net. <https://www.lebanco.net/news/47505-cote-divoire-lutte-contre-la-droque-kadhafi-au-marche-roxy-la-police-veille-toujours-u-grain.html>.

Garcia, A. (2013). Éducation et discipline au collège. Sociologie. Université de Bordeaux, Bordeaux Segalen ; Centre Émile Durkheim (UMR 5116 du CNRS), Thèse ; p 446.

Garcia, A. (2014). Règlement intérieur et sens éducatif. Administration & Éducation Vol N°142, pages 29 à 35. Éditions Association Française des Acteurs de l'Éducation. <https://www.cairn.info/revue-administration-et-education-2014-2-page-29.htm>.

Grimault-Leprince, A., Merle, P. (2008). Les sanctions au collège Les déterminants sociaux de la sanction et leur interprétation. Revue française de sociologie (Vol. 49), Éditions Éditions Ophrys pages 231 à 267.

Jason, E. (2019). Evolution des marchés illicites de la drogue et des politiques contre la drogue en Afrique ; enact. Renforcer la lutte contre le crime organisé transnational en Afrique page 1-84.

Jeannin, M. (2023). En Côte d'Ivoire, la chasse au <<Kadhafi>>, nouvelle drogue en vogue chez les jeunes. Abidjan Correspondance. Page 1-3.

Maheu, E. (2005). Sanctionner sans punir. Dire les règles pour vivre ensemble. Animation « gestion des conflits ». Vol n° 771. Page 232.

OMS (2022). Le problème mondial de la drogue sous l'angle de la santé publique. Soixante-quinzième assemblée mondiale de la santé. Point 27.4 de l'ordre du jour provisoire. A75/43. Rapport du Directeur général page 1-6.

ONU DC (2009). Rapport de l'enquête sur la consommation de substances psychoactives et la santé chez les élèves des écoles secondaires en Côte d'Ivoire. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Ministère de l'Éducation de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. République de Côte d'Ivoire page 1-96.

Rmj (2005). Réseau mondial de la jeunesse. Écoles, éducation en milieu scolaire pour la prévention de l'abus de drogues. Nations Unies Office contre la drogue et le crime page 1-86.